



Cluster
des médias

—
Courrier de dépôt du
dossier de Demande
d'autorisation
environnementale
—



DRIEE - Guichet unique Paris proche couronne
Service Police de l'Eau
Direction régionale et inter-départementale de
l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
12 cours Louis Lumière
CS 70027
94307 Vincennes cedex

Paris, le 15 octobre 2019

Réf. : 191015/ABO/0687

Objet : Dépôt du dossier d'Autorisation Environnementale de la ZAC du Cluster des Médias

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver joint au présent courrier le dossier d'Autorisation Environnementale du Cluster des Médias.

Ce dossier inclut le formulaire de demande d'autorisation environnementale (N° 15964*01) dûment complété et signé par le Directeur général exécutif de la SOLIDEO, ainsi que le dossier d'Autorisation Environnementale et ses annexes, remis en quatre exemplaires papier et quatre exemplaires numériques au format .pdf sur clé USB.

Un exemplaire a également été remis à la DRIAAF Ile-de-France au titre de la procédure de défrichement.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous en souhaitons bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Augustin Tran Van Chau

Directeur de projet



Liste des pièces jointes page suivante

Pièces jointes :

- **Formulaire de demande d'autorisation environnementale N° 15964*01 complété et signé**
- **Pièce justifiant de la maîtrise foncière du terrain** : Arrêté préfectoral n°2019-1904 du 15 juillet 2019 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement de la ZAC Cluster des Médias
- **Dossier d'Autorisation Environnementale Unique et ses annexes** (4 exemplaires papier et 1 exemplaire numérique, documents au format .pdf sur clé USB). Le dossier est constitué des pièces suivantes :
 - Pièce A : Demande d'autorisation environnementale
 - Pièce B : Etude d'impact actualisée au stade de l'autorisation environnementale et ses annexes :
 - *Annexe 1 : Tableau pour le calcul simplifié des volumes à partir des données pluviométriques locales*
 - *Annexe 2 : Plan de gestion des sols des espaces publics*
 - *Annexe 3 : Étude faune flore*
 - *Annexe 4 : Étude d'incidence NATURA 2000*
 - *Annexe 5 : Étude acoustique – Projet d'aménagement du Cluster des médias*
 - *Annexe 6 : Étude trafic, impact global de l'aménagement des projets Village Olympique et Paralympique, CAO/SAULNIER et Cluster des Médias*
 - *Annexe 7 : Projet de Cahier des charges de cession de terrain (CCCT) de la ZAC Cluster des Médias*
 - Pièce C : Demande pour destruction d'individus, déplacement d'espèces et altération d'habitats d'espèces au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement et ses annexes :
 - *Annexe A : Formulaires CERFA complétés et signés*
 - *Formulaire n°13614*01 : Demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées*
 - *Formulaire n°13616*01 : demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées*
 - *Formulaire n°13616*01 : demande de dérogation pour la destruction et la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées*
 - *Annexe B : Liste des espèces issues de la bibliographie*
 - *Annexe C : Liste des espèces inventoriées*
 - *Annexe D : Synthèse du déplacement du crapaud calamite*
 - *Annexe E : Plan de gestion des espaces naturels créés et maintenus*
 - *Annexe D : Courrier d'engagement du Département de la Seine-Saint-Denis*
 - Pièce D : Evaluation de l'état des boisements de l'Aire des vents justifiant de l'absence de demande d'autorisation de défrichement, en application de l'article L342-1 du Code Forestier